

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 17 NOVEMBRE 2014

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 17 novembre 2014 à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour soumettre les projets de règlement n^{os} 1270-48 et 1275-219 à une consultation publique quant à leur objet et aux conséquences de leur adoption.

Présences :

Les conseillers MM. Claude Beaudoin, François Séguin, Robert A. Laurence, Rénaud Gabriele, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absence motivée :

La conseillère M^{me} Céline Chartier.

Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

En début d'assemblée, le maire mentionne que le Conseil a adopté respectivement le 20 octobre 2014 et le 3 novembre 2014 les projets de règlement n^{os} 1270-48 et 1275-219. Il explique ensuite aux personnes présentes la nature de ces projets de règlement.

Projet de règlement n° 1270-48 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement du Plan d'urbanisme numéro 1270 afin d'agrandir la grande affectation du sol « Habitation de moyenne et forte densité (H-MF) » à même une partie de la grande affectation du sol « Industrie mixte (I-M) » au sud de la rue Henry-Ford entre l'avenue Marier et la route Harwood ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

Projet de règlement n° 1275-219 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 1275 afin d'agrandir la zone H1-660 à même une partie de la zone H1-669 au plan de zonage, d'intégrer les nouvelles zones H1-681, H1-682, H1-683, H1-684 et H1-685 à même une partie de la zone I2-645 au plan de zonage, ainsi que d'intégrer les nouvelles grilles des usages et normes de ces nouvelles zones ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données par le maire, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ces projets de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur lesdits projets de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 02.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire
Greffière adjointe